

Information riverains

Quartier Petit-Pantin / Les Limites

Madame, Monsieur,

Les travaux de comblement des anciennes carrières de gypse rue Anatole France, entre la rue Cécile Faguet et la rue Westermann, sont terminés.

Ce chantier a permis de mettre en sécurité le domaine public de ce secteur vis-à-vis des risques d'effondrement de terrain liés aux anciennes carrières de gypse.

Deux interventions vont clore ces travaux et impliquer des modifications du plan de circulation dans le quartier :

1/ du jeudi 28 avril au vendredi 6 mai 2022 : des forages de contrôle

Pendant cette intervention :

- De 7h à 18h, en fonction de l'avancement des travaux, la circulation générale sera restreinte à une voie de circulation rue Anatole France, de la rue Westermann à la rue Cécile Faguet, pour permettre à l'entreprise GEOSOND de réaliser des forages de contrôle sur la chaussée.
- Un alternat par feux tricolores sera mis en place.

2/ du lundi 9 mai au jeudi 12 mai 2022 : des travaux de réfection de voirie, rue Anatole France

Pendant cette intervention, la circulation générale rue Anatole France :

- **sera autorisée** uniquement dans le sens de la descente, entre la rue Westerman et le rond point voie de la Résistance / avenue Anatole France / rue Jules Jaslin.
- **sera interdite** dans le sens de la montée entre le rond-point voie de la Résistance / avenue Anatole France / rue Jules Jaslin et la rue Benjamin Delessert ; et dans le sens de la descente, entre la rue Benjamin Delessert et jusqu'à la rue Westermann, dans le sens de la descente.

De plus :

- le tourne à droite rue Westermann au droit de la rue Anatole France sera interdit ;
- le tourne à droite rue Guillaume Tell au droit de la rue Anatole France sera interdit ;
- la rue Cécile Faguet sera mise en impasse au droit de la rue Anatole France et la circulation générale y sera interdite entre la rue Benjamin Delessert et la rue Anatole France, sauf aux riverains pour rentrer à leur domicile et aux véhicules de secours.

...

ATTENTION

Du lundi 9 mai au jeudi 12 mai 2022, en fonction de l'avancement des travaux, les habitants de la zone de travaux c'est-à-dire les habitants du n°74 au 82 rue Anatole France devront sortir leur véhicule de leur domicile à 8h maximum. La voie sera à nouveau accessible à partir de 17h30.

...

Aussi une déviation sera mise en place :

- par la voie de la Résistance, voie de la Déportation, rue Charles Auray, rue Lavoisier, rue Benjamin Delessert
- par la rue Benjamin Delessert, rue Parmentier, rue Boieldieu, rue Marie-Thérèse, rue Westermann. Pour les poids lourds, la déviation se fera par la rue Charles Auray, la voie de la Déportation, la voie de la Résistance.

Durant ces deux interventions – les forages de contrôle et les travaux de réfection de voirie :

- l'arrêt et le stationnement seront interdits du n°74 au 82 rue Anatole France ;
- la navette de bus de ligne L330 en direction du Fort d'Aubervilliers sera déviée par la voie de la Résistance et la rue Guillaume Tell (arrêt non desservi : Jules Jaslin). En direction de Raymond Queneau-Anatole France, la navette de bus sera déviée par la voie de la Déportation et la voie de la Résistance (arrêts non desservis : Charles Auray et Jules Jaslin).

Enfin, les lundis 9 et 10 mai, une reprise des places de stationnement sera opérée du n°29 au n°31 voie de la Résistance. Ainsi, l'arrêt et le stationnement seront interdits voie de la Résistance, de la rue Cécile Faguet jusqu'au n°29 de la voie de la Résistance. Un alternat manuel sera mise en place sur cette zone de travaux afin que l'entreprise puisse utiliser une demi-chaussée.

Les dates de travaux pourraient varier en raison des conditions météorologiques (fortes pluies). Les contraintes seront réduites en fonction de l'avancement des travaux.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et de stationner afin que l'entreprise puisse réaliser les travaux le plus rapidement possible. Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour tout problème ou question rencontrés au 01 49 15 41 77 ou 40 39.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers et limiter les désagréments causés par le chantier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations les meilleures.



Mathieu Monot

Premier adjoint au maire, délégué au Développement urbain durable, aux Écoquartiers, à l'Innovation par la commande publique et à la Démocratie locale



Mirjam Rudin

Adjointe au maire, déléguée à la Nature en ville, aux Déplacements, aux Espaces publics et aux Espaces verts